

GT N°2 : Installation Transmission Reprise d'exploitation

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum

Promouvoir le statut de salarié agricole à des fins de reprise d'une exploitation

1. Offrir des conditions plus propices aux salariés pour se former/tester en agriculture :
 - pouvoir combiner activité partielle et stage/formations
 - Prévoir un congé formation spécifique pour les salariés qui souhaitent reprendre l'exploitation de leur employeur ou pour s'associer
 - Valoriser le statut de salarié agricole dans les lycées agricoles
 - Prise en charge par OCAPIAT du salaire du salarié et du coût de la formation
2. Inciter les exploitants non-employeurs de main d'œuvre (notamment futurs cédants) à embaucher des salariés :
 - Faciliter la création de groupements d'employeurs de secteurs divers
 - Aider les futurs employeurs à se professionnaliser et les y inciter financièrement
 - Accompagner les employeurs agricoles dans toutes les démarches et obligations
 - Aides pour les nouveaux employeurs de plus de 50 ou 55 ans ; mesures fiscales favorables pour la transmission d'exploitation à un salarié de l'entreprise hors cadre familial ou pour l'intégration d'un salarié de l'exploitation comme associé exploitant

Dans quelle thématique s'inscrit la proposition ?

- Orientation et formation
- Installation et transmission**
- Adaptation et transition face au changement climatique

Quel est le contexte régional lié à cette proposition ?

Les statistiques des installations aidées montrent clairement que les jeunes, avant leur installation ont bien souvent un statut de salarié agricole (exemple de l'Indre 30% des JA étaient salariés agricoles avant l'installation sur la période 2015-2020, ce chiffre frôle les 50% sur la période 2021-2022). Mais il est important d'améliorer les conditions de réussite de ces installations en favorisant une montée en compétence progressive.

À quel enjeu stratégique régional vise à répondre cette proposition ? Quel objectif cherche-t-on à atteindre ? A quelle échéance ?

L'objectif est le renouvellement des générations, actions à mettre en place très rapidement (délai nécessaire entre embauche et transmission), ainsi que pouvoir faire face à une pénurie de main d'œuvre dans certains secteurs (productions laitières, etc.)

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ?

- mesure législative / réglementaire à créer**
- mesure nationale existante à amplifier ou adapter
- mesure nationale à créer
- mesure régionale existante à amplifier ou adapter
- mesure régionale à créer
- mesure organisationnelle
- autre type d'action

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ?

OPA, Chambres d'agriculture, Région et Etat

Avez-vous des commentaires ?